



1, rue du Général Leclerc
77400 POMPONNE
Tél : 01 60 07 78 22
mairie@pomponne.org

Conseil Municipal du 8 DÉCEMBRE 2022

L'an deux mil vingt deux, le huit décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Pomponne, s'est réuni, dans la salle Simon Arnauld, sous la présidence de Monsieur Arnaud BRUNET, Maire

Membres en exercice : 27
Date convocation : 2 décembre 2022
Présents : 22
Votants : 27

ETAIENT PRESENTS :

Arnaud BRUNET, Maire

Catherine BARBERO, Jean-Marc SIOZAC, Marie-Agnès DESCOUX, Laurence AUDIBERT, Fabrice BUSSY, Fanny BILLY, Adjoint

Isabelle JODIN, Charlotte LE MAITOUR, Sandrine MARTINS, Christophe LASSERRE, Brigitte FOULON, Ngoc Loi TRAN, Mildred PUISSANT, Jean BÉDU, Hervé GUISE, Arnaud SCHMITT, Nathalie BEELS, Jean-Marc LONGEQUEUE, Magali BOUARFE, Dominique FRANÇOISE, Christophe PRUDHOMME, Conseillers Municipaux

ETAIENT ABSENTS REPRÉSENTÉS :

Claude SCHAEFFER a donné pouvoir à

Jean-Marc SIOZAC

Patrick MICHEL a donné pouvoir à

Charlotte LE MAITOUR

Isabelle DUPRÉ a donné pouvoir à

Christophe LASSERRE

William NETO DE JESUS a donné pouvoir à

Laurence AUDIBERT

Mapril BAPTISTA a donné pouvoir à

Dominique FRANÇOISE

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil, Catherine BARBERO a été désignée pour remplir cette fonction qu'elle a acceptée.

DELIBERATION N° 2022-63 : TARIF DE LOCATION DE LA HALLE MULTISPORTS

VU les articles L.2121-29, L.2244-1 et L.2144-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'article L.2125-1 du Code Général de la propriété des personnes publiques,

CONSIDERANT la nécessité de fixer le montant de la contribution due pour l'utilisation de la halle multisports,

VU l'avis de la commission Finances et Vie économique en date du 30 novembre 2022,

ENTENDU l'exposé de Monsieur Fabrice BUSSY, Adjoint au Maire délégué aux associations, à l'animation, aux sports, à la culture et à la jeunesse,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré,

Accusé de réception en préfecture
077-217703727-20221208-2022-63-DE
Date de télétransmission : 16/12/2022
Date de réception préfecture : 16/12/2022

Par 18 voix pour, 3 contre (Mme FRANÇOISE, M. PRUDHOMME, M. BAPTISTA) et 6 abstentions (M. BEDU, M. GUISE, Mme BOUARFE, M. SCHMITT, Mme BEELS et M. LONGEQUEUE)

DECIDE de fixer le tarif de location de la halle multisport à 50 euros/heure.

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an susdits et ont signé les membres présents.

A Pomponne, le 8 décembre 2022

Extrait certifié conforme au registre des délibérations.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en sous-préfecture de Torcy le et de la publication, le

Le Maire
A. BRUNET



Le Maire,

Arnaud BRUNET

Accusé de réception en préfecture
077-217703727-20221208-2022-63-DE
Date de télétransmission : 16/12/2022
Date de réception préfecture : 16/12/2022